



## La vérificatrice générale demeure préoccupée par la dette nette et d'autres questions financières du Nouveau-Brunswick

Le 16 janvier 2019

FREDERICTON (GNB) – La vérificatrice générale, Kim MacPherson, a indiqué dans son rapport publié aujourd'hui qu'elle est encouragée par le premier excédent annuel réalisé par la province en une décennie, mais elle demeure toutefois préoccupée par la dette nette élevée de la province et par plusieurs autres inquiétudes d'ordre financier.

La province a comptabilisé un léger excédent annuel de 67 millions de dollars en 2018. Cela est une amélioration par rapport au déficit budgété de 192 millions de dollars et au déficit de 117 millions de dollars enregistré en 2017.

« L'excédent est le résultat de la hausse des recettes provinciales d'impôt et de taxe et des transferts du gouvernement fédéral, tandis que les dépenses de l'exercice ont été inférieures aux prévisions budgétaires », a déclaré Mme MacPherson.

### **L'ingérence future dans les tarifs d'Énergie NB peut avoir de graves conséquences comptables**

Une promesse électorale de geler les tarifs d'électricité, ajouté à l'ingérence passée du gouvernement dans le processus réglementaire d'établissement des tarifs, préoccupe Mme MacPherson, car le gouvernement peut ne pas être conscient que son ingérence pourrait avoir une incidence importante sur les résultats financiers futurs de la province.

« Si le gouvernement s'ingère dans les activités d'Énergie NB, la société peut ne pas être considérée comme indépendante et devra être comptabilisée différemment dans les états financiers de la province, a dit Mme MacPherson. Il sera peut-être nécessaire d'inclure la dette de 4,4 milliards de dollars d'Énergie NB dans les états financiers consolidés de la province si l'ingérence se poursuit, ce qui pourrait avoir une incidence appréciable sur la situation financière de la province. »

### **Peu de progrès accomplis dans la centralisation du recouvrement des créances depuis 2011**

Mme MacPherson a aussi constaté que la province avait plus de 2,8 milliards de dollars en créances impayées.

« Je suis inquiète que ce solde de créances continue à croître », a-t-elle affirmé.

Mme MacPherson a remarqué que la province a essayé de centraliser le recouvrement des créances depuis 2011.

« La fonction de recouvrement des créances a été déplacée à de nombreuses reprises au cours des sept dernières années. Service Nouveau-Brunswick est maintenant responsable du processus, mais l'organisme est d'avis qu'il n'a pas reçu une orientation claire », a déclaré Mme MacPherson.

Elle a dit qu'elle prévoit examiner ce sujet de nouveau en 2019.

### **Plusieurs systèmes informatiques clés de la province sont désuets**

Une fois de plus, Mme MacPherson a indiqué que la province possédait plusieurs systèmes informatiques clés désuets. Même si la province est en train de remplacer ces systèmes, Mme MacPherson signale cette question cruciale depuis les six dernières années.

« Nous sommes encouragés de voir que certains progrès ont été réalisés pour remplacer les systèmes informatiques désuets, mais il est important que le gouvernement conserve cette dynamique à l'égard de cette question cruciale, a-t-elle affirmé. Les répercussions d'un échec de ces systèmes seraient importantes. »

### **Les annonces de dépenses du gouvernement ont une incidence sur les états financiers à différents moments**

Mme MacPherson a aussi fourni de l'information sur la manière dont les annonces de dépenses influent sur les résultats financiers de la province. Au 31 mars 2018, en plus des dépenses de 9,3 milliards de dollars montrées dans les états financiers de la province en 2017-2018, la province a divulgué 4,7 milliards de dollars supplémentaires de dépenses futures qui avaient été engagées aux termes d'ententes ou de contrats signés. Ce montant n'englobait pas plusieurs annonces faites par le gouvernement qui n'ont aucune incidence tant qu'une entente officielle n'est pas signée.

### **Information pour comprendre les prestations de retraite des employés de la province**

De l'information est présentée sur les régimes de retraite importants et les indemnités de retraite de la province. L'information décrit l'incidence des modifications importantes survenues depuis 2014.

Les chapitres portant sur les audits d'états financiers se trouvent dans le volume III du Rapport de la vérificatrice générale de 2018. Le volume III met l'accent sur les questions découlant des audits des états financiers annuels de la province et des organismes de la Couronne.

Le volume II, qui a aussi été publié aujourd'hui, contient les chapitres des audits de performance. Ces volumes et des résumés d'une page de chapitres sélectionnés [peuvent être consultés en ligne](#).

### **RENSEIGNEMENTS POUR LES MÉDIAS :**

Kevin Maillet, communications, Vérificateur général du Nouveau-Brunswick, 506-453-3048.

16-01-19